
« Hennin, archives et micro ». Les archives des sœurs hospitalières de Beaune, de la collecte à la valorisation

'Hennin, archives and the microphone', the archives of the nursing sisters at Beaune, collection and interpretation

Sonia Dollinger



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/insitu/14126>

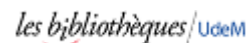
DOI : 10.4000/insitu.14126

ISSN : 1630-7305

Éditeur

Ministère de la Culture

Ce document vous est offert par Bibliothèques de l'Université de Montréal



Référence électronique

Sonia Dollinger, « « Hennin, archives et micro ». Les archives des sœurs hospitalières de Beaune, de la collecte à la valorisation », *In Situ* [En ligne], 31 | 2017, mis en ligne le 22 février 2017, consulté le 30 octobre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/insitu/14126> ; DOI : 10.4000/insitu.14126

Ce document a été généré automatiquement le 30 octobre 2019.



In Situ Revues des patrimoines est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

« Hennin, archives et micro ». Les archives des sœurs hospitalières de Beaune, de la collecte à la valorisation

'Hennin, archives and the microphone', the archives of the nursing sisters at Beaune, collection and interpretation

Sonia Dollinger

- 1 La ville de Beaune est principalement connue des touristes pour son hôtel-Dieu médiéval¹. Cette institution est née en 1443 de la volonté de Nicolas Rolin, chancelier de Bourgogne et de sa femme Guigone de Salins, pour accueillir et soigner pauvres et malades. Dès l'origine, les deux époux souhaitent y établir une communauté de religieuses pour assurer le soin des malades et la bonne administration de cette fondation, dans un esprit de charité et de pauvreté. Les religieuses de l'hôtel-Dieu de Beaune suivent une règle inspirée de celle observée par les sœurs de l'hôtel-Dieu de Valenciennes². Toutefois, cette première expérience aboutit à un échec en raison de la rigidité et de la rudesse dont fait preuve la première supérieure, tant dans l'administration du couvent qu'envers les malades³.
- 2 Nicolas Rolin et Guigone de Salins revoient alors l'organisation dans son ensemble en rédigeant eux-mêmes une règle et en créant leur propre communauté de religieuses, les sœurs de Sainte-Marthe (**fig. 1**). Voulant préserver les religieuses de toute influence locale, Nicolas Rolin rattache la communauté directement à Rome. Les religieuses beaunoises revêtent également un costume spécifique, avec un hennin, qui évolua peu jusqu'au xx^e siècle et finit par disparaître après Vatican II. Dès le xvii^e siècle, la réputation de l'hôtel-Dieu et de ses religieuses n'était plus à faire et leurs compétences et savoir-faire étaient recherchés par d'autres communautés pour fonder des hospices pour soigner les pauvres et les malades. Les sœurs de Beaune furent envoyées dans de nombreuses villes

pour prendre en charge de nouveaux établissements. Chalon-sur-Saône adopte en 1632 la règle beaunoise et celle-ci essaime peu à peu dans toute la vallée du Rhône, en Franche-Comté, en Suisse et même en Afrique, témoignant ainsi de la vitalité de cette communauté pendant deux siècles.

Figure 1



Deux sœurs hospitalières dans la cour intérieure de l'Hôtel-Dieu de Beaune, début du XX^e siècle.

© Archives municipales de Beaune.

- 3 La Révolution française ne mit pas un terme à l'existence de la communauté, qui continua à exercer pendant les périodes les plus troubles, les sœurs étant les seules à pouvoir prodiguer des soins aux malades. Un regroupement s'opéra entre l'hôtel-Dieu, destiné au soin des malades, et l'hospice de la Charité, chargé de recueillir et d'élever les orphelins. L'ensemble fut doté d'une administration centrale, et prit la dénomination d'« Hospices de Beaune ».
- 4 La seconde moitié du xx^e siècle vit le déclin des sœurs de l'hôtel-Dieu, l'État et les collectivités locales assurant désormais les missions que les religieux exerçaient jusque-là. La transformation de la société amena par ailleurs une baisse des vocations religieuses ; les infirmières, formées dans des écoles spécialisées qui se multipliaient, prirent le relais des religieuses hospitalières. La communauté beaunoise résista jusqu'au départ en retraite de la dernière sœur hospitalière, sœur Louise Duchini, en 2006.
- 5 À l'origine, la communauté se composait de quinze religieuses. Elle en comptait 22 en 1808 et 30 en 1857⁴ ; elle est aujourd'hui en « reposance⁵ », au même titre que les 11 sœurs qui la constituent aujourd'hui, dont deux appartiennent à la Congrégation des sœurs hospitalières de Paray-le-Monial, filiale de Beaune.

Genèse d'une collecte

- 6 Si les sœurs retraitées vivent toujours à Beaune, la question de la transmission de leur mémoire s'est immédiatement posée à la supérieure, sœur Madeleine Chamard, et à sœur Louise Duchini. Il s'agit pour elles de transmettre leur message spirituel, mais également leurs archives, afin que demeure la trace de l'engagement de la communauté des sœurs de Sainte-Marthe au sein de la ville de Beaune.
- 7 Plusieurs options s'offraient alors à elles à propos des archives. La première était d'envoyer l'ensemble du fonds à Rome, aux Archives vaticanes, puisque l'ordre beaunois dépendait directement du pape. Toutefois, les sœurs, restées très attachées à Beaune, préféreraient conserver les archives à proximité de la ville qui avait vu naître leur institution. Le plus logique aurait été de rapprocher leurs archives de celles de l'hôtel-Dieu encore *in situ*, dans une salle du musée de l'hôtel-Dieu. Cependant, ce dernier ne dispose pas d'une salle de consultation et encore moins d'un archiviste à demeure. Or, les sœurs hospitalières ont également émis le vœu que leurs archives soient ouvertes au plus grand nombre, estimant que leur histoire est aussi celle des Beaunois et de tout usager s'intéressant à l'histoire de l'assistance et de la santé (**fig. 2**).

Figure 2



Sœur Sire, photographie de Georges Stévignon, années 1950.

© Archives municipales de Beaune.

- 8 C'est donc avec le soutien du père H. Leroy, de l'Association des archivistes de l'Église de France, que les sœurs Chamard et Duchini prirent contact avec les archives municipales de Beaune pour un dépôt. Ce service municipal avait déjà de l'expérience en la matière

puisqu'il avait recueilli les archives du carmel de Beaune, au départ des sœurs carmélites, en 2001.

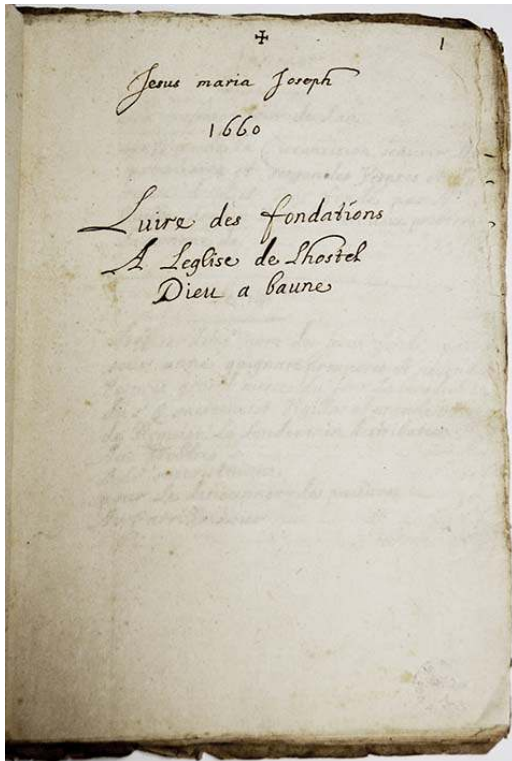
- 9 Une convention a donc été signée le 30 novembre 2009, signature suivie d'une cérémonie officielle au cours de laquelle sœur Duchini a remis au député-maire de Beaune, Alain Suguenot, les archives de la communauté.
- 10 Le dépôt s'est fait en trois étapes principales :
- 11 - les archives de la communauté de l'hospice de la Charité, déposées en 2010⁶,
- 12 - les archives de la communauté de l'hôtel-Dieu de Beaune, de la communauté Saint-Jean de Beaune et des autres communautés de sœurs hospitalières issues (rattachées à ?) de Beaune, ainsi que les archives de la congrégation de Beaune, de la fédération de France et de la fédération France-Suisse, déposées en janvier 2011. Dans cette catégorie figurent également des fonds lacunaires concernant les congrégations de Paray-le-Monial et de Besançon, ainsi que les communautés suisses issues de Beaune ;
- 13 - les archives de la maison de Sennecé-les-Mâcon, déposées peu après, sont venues compléter les fonds, ainsi que des apports résiduels échelonnés jusqu'en 2015.
- 14 Enfin, régulièrement, sœur Duchini effectue des dépôts complémentaires au gré des classements et des événements dont la communauté est encore le témoin ou l'acteur. Des liens réguliers sont donc entretenus entre le déposant et le dépositaire.
- 15 Si les conditions d'accès aux archives sont fixées par les grands principes des archives publiques, les archivistes veillent à informer sœur Duchini de chaque consultation ou demande de reproduction d'un document pour une exposition ou une publication, afin que la communauté puisse voir que son dépôt est valorisé au sein du service des archives municipales et qu'il suscite l'intérêt du public.
- 16 Cette coopération entre les deux entités est un bel exemple d'une entente parfaite entre une institution religieuse et un service public, ce qui ne va pas toujours de soi dans d'autres collectivités ou avec d'autres communautés, plus réticentes à confier leurs archives à un organisme laïque.

Un classement complexe

- 17 Le classement de cet imposant fonds privé a été confié à Yvette Darcy, responsable des archives municipales, qui a patiemment élaboré un instrument de recherche achevé en septembre 2013 et consultable sur Internet⁷.
- 18 Le classement répond à deux exigences :
- 19 - rendre compte de la structure générale de l'organisation de l'ordre : communautés, congrégations, fédérations. Dans ce classement, les communautés figurent par ordre alphabétique de lieu, ce qui est le plus évident pour une première recherche. Ensuite ont été présentés les regroupements ultérieurs en congrégations et en fédérations. Les communautés et la fédération de Suisse, pour lesquelles le fonds est très mince, ont été placées en fin de classement ;
- 20 - conserver un plan de classement analogue pour toutes les structures : fondation, statuts, historique et privilèges, vie spirituelle, vie communautaire, administration des biens, activités hospitalières, fonds iconographiques, objets.

- 21 L'inventaire produit est extrêmement détaillé puisqu'il comprend 715 pages. Le choix d'un niveau de détail très approfondi a été privilégié afin que les usagers puissent immédiatement retrouver l'information qui les intéresse⁸.
- 22 Dans ce fonds, les archives de la communauté de l'hôtel-Dieu et celles de la communauté de Belleville-sur-Saône avaient déjà fait l'objet de classements anciens, quelquefois revus, dont témoignent les cotes portées sur certains documents. D'autre part, des inventaires partiels existent dans le fonds de Beaune mais il n'a pas été possible de collationner les archives cotées avec ces inventaires anciens (fig. 3).

Figure 3



Livre des fondations de messes à l'église de l'Hôtel-Dieu de Beaune, 1660.

© Archives municipales de Beaune, fonds des sœurs hospitalières.

- 23 Dans l'ensemble, les fonds versés sont dans un état de conservation très satisfaisant et n'ont pas nécessité de désinfection. Seuls deux diplômes de la communauté de Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or), en papier sulfurisé cassant, et deux tableaux des sœurs de Châtillon-sous-Chalaronne (Ain) ont fait l'objet d'un traitement particulier de conservation.
- 24 Le versement d'origine, toutes communautés confondues, mesurait 25,50 mètres linéaires. Après retrait des doublons et des pièces proposées à l'élimination, selon les délais réglementaires en matière comptable et de gestion du personnel, le fonds définitif représente 21,60 mètres linéaires. Il compte 34 896 pièces estampillées.
- 25 Le fonds contient aussi bien des archives papier et parchemin de type courant que des ouvrages liés à l'institution. On y trouve aussi un fonds photographique très riche et des documents plus insolites pour des archivistes comme des reliques (morceaux de la Croix, de tissus ou d'os provenant de différents saints et vénérables).

- 26 Cette diversité a rendu le classement et le conditionnement de ces archives parfois un peu complexe. Il a fallu d'abord comprendre le fonctionnement des institutions religieuses qui ont beaucoup évolué au cours des cinq cents ans d'existence de la communauté. L'étendue géographique de ce fonds était également atypique, Beaune étant à la tête d'une congrégation : il est ainsi riche de documents concernant des communes de toute la France. L'intérêt était donc de réaliser un classement permettant à un chercheur de trouver immédiatement les documents qui portent sur la commune de son choix. Cette phase de classement a été l'occasion d'entrer en contact avec d'autres communautés religieuses, comme celle de Besançon, afin d'étoffer l'instrument de recherche de sources complémentaires pour guider le chercheur dans les méandres des différents dépôts d'archives. Enfin, l'archiviste a dû se familiariser avec les rouages d'une congrégation complexe, étant pour cela fort heureusement épaulée par sœur Duchini.
- 27 Le fonds regroupe notamment plusieurs versions des règles et statuts de la communauté, du XV^e au XIX^e siècle, mais aussi de nombreuses études historiques sur les sœurs de Sainte-Marthe, leur origine et leur évolution. On trouve également de nombreux cérémoniaux de vêtements et de vœux, la plupart datant du XIX^e siècle. Ces archives contiennent aussi des prières et réflexions spirituelles rédigées par les sœurs hospitalières sur une période allant du XVII^e au XX^e siècle. Un des intérêts du fonds réside dans la présence des dossiers personnels des religieuses qui permettent de mieux connaître le parcours de chacune. Ces dossiers sont très bien constitués pour les XIX^e et XX^e siècles. Ils sont complétés par les « diaires » (chronique de la vie du couvent) et les journaux personnels des sœurs qui relatent à la fois leur vie et les événements qui se sont déroulés au sein de la communauté. Les sœurs y évoquent les grandes crises du XX^e siècle, de la loi de séparation des Églises et de l'État, en 1905, à la Libération de 1945. La présence d'objets de diverses provenances et de différentes époques est plus surprenante dans un fonds d'archives : ainsi y trouve-t-on des reliques comme la vertèbre de la bienheureuse Marguerite du Saint-Sacrement⁹ ou encore la plume avec laquelle le président Sadi Carnot a signé le livre d'or des Hospices. Un fonds de photographies très fourni permet aussi de suivre la vie quotidienne des religieuses et de l'établissement hospitalier dont elles eurent la charge.
- 28 Toutefois, il manquait à cet ensemble déjà très abondant le recueil des témoignages des dernières actrices de cette longue histoire.

La collecte d'archives orales : une collecte complémentaire

- 29 À la suite du dépôt principal, en 2009, du début du classement et des contacts réguliers avec les sœurs, il est apparu très vite aux archivistes beunoises qu'une collecte des témoignages des religieuses encore présentes compléterait très utilement le dépôt. Cette action a été menée en collaboration avec l'administration des Hospices civils de Beaune et en particulier avec le conservateur des collections du musée de l'Hôtel-Dieu, Bruno François, qui avait obtenu de son administration le recrutement d'un stagiaire, Laurent Cessin, alors en formation à l'université d'Artois en master II « Mise en valeur du patrimoine », pour cette opération. Les Hospices souhaitaient, en recueillant les témoignages oraux des religieuses, étoffer leur parcours de visite tandis que les archives municipales cherchaient à enrichir le fonds patrimonial par des témoignages plus

récents. La collecte d'entretiens s'est effectuée entre 2012 et 2013, selon les méthodes préconisées par Florence Descamps¹⁰ dans *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, ce qui a permis de légitimer l'archive orale en tant que source incontournable de l'histoire contemporaine. Dans cet ouvrage de référence, Florence Descamps indique les conditions préalables à la réussite d'une telle opération : il convient en particulier que l'objet de l'étude – ici la communauté des sœurs hospitalières de Beaune – ait conscience de l'importance de la démarche. Cette dernière est en effet un moment de « cristallisation mémorielle » selon l'expression de l'auteur. Le recueil d'archives orales a été un moment fort pour les sœurs de Sainte-Marthe puisque l'opération a eu lieu dans une période où la communauté s'interrogeait sur sa fin et sur la manière dont elle pourrait léguer son histoire et transmettre ses valeurs. Du fait de la très haute implication du sujet, l'archiviste doit faire preuve de neutralité pour éviter d'influencer le témoin. Il doit toutefois disposer d'un socle de connaissances minimales sur les thématiques abordées afin de pouvoir rebondir sur les propos de la personne interviewée.

- 30 Un questionnaire a donc été établi par Laurent Cessin, stagiaire à l'hôtel-Dieu, et Yvette Darcy, archiviste aux archives municipales de Beaune. Le choix s'est porté sur un entretien semi-directif : un certain nombre de questions sont communes à chaque témoin mais comportent une ouverture qui laisse l'interviewé libre de compléter ou de développer certains points sur les missions qui lui étaient propres. Une supérieure de la congrégation peut ainsi raconter son expérience dans ce domaine, ce qui n'est pas le cas des autres sœurs par exemple.
- 31 En accord avec sœur Duchini, une lettre d'appel à témoignage a été adressée aux membres de la communauté des sœurs hospitalières. L'équipe a reçu neuf réponses favorables, chiffre qui peut paraître faible mais qu'il faut rapporter au petit nombre de religieuses vivant encore à Beaune. Tous les entretiens ont pu être filmés et l'équipe a ainsi réuni 28 heures d'enregistrements. Certaines sœurs, d'abord réticentes, se sont peu à peu laissées convaincre de l'importance de la démarche (**fig. 4**). Les entretiens ont ensuite fait l'objet d'une transcription écrite qui a été remise à chacune des interviewées. Les conditions de communication de ces témoignages ont été réglées par contrat, certaines religieuses ayant souhaité en interdire la consultation pendant un certain temps afin de respecter la vie privée des personnes citées.

Figure 4



Sœur Louise Duchini lors de son entretien avec les archivistes, 2012.

© Archives municipales de Beaune.

- 32 Cette opération a créé une véritable proximité entre l'équipe scientifique et la communauté, ce qui a levé toute réticence quant au dépôt du fonds aux archives municipales de Beaune. Des liens personnels forts se sont tissés au cours de ces années de collaboration, allant bien au-delà des simples rapports professionnels, ce qui est une vraie surprise.
- 33 Cette expérience réussie de collecte d'archives orales et de parfaite coopération entre l'hôtel-Dieu et les archives municipales de Beaune a abouti à une seconde campagne de collecte en 2013, qui a porté cette fois sur le personnel laïc des Hospices. Qu'il s'agisse du concierge, des sages-femmes, des cavistes ou du médecin, chacun a pu évoquer sa profession et ses souvenirs au sein de cette institution ainsi que ses rapports avec la communauté religieuse qui était alors présente à leurs côtés.
- 34 Chaque interview commence par la biographie des religieuses, ce qui nous informe sur leur milieu social, leur origine géographique et l'environnement spirituel dans lequel chacune a grandi. Les échanges ont aussi permis de comprendre les motivations de leur entrée dans la communauté des sœurs hospitalières de Beaune, de savoir quelles étaient leurs tâches et leur vie dans l'établissement et de connaître leur sentiment sur l'évolution de l'institution dans laquelle elles ont vécu. Certaines religieuses ont vécu en Afrique ou dans d'autres institutions et ont donc pu évoquer ces expériences diverses. Les relations avec le personnel laïc – médecins, infirmières ou administrateurs – ont également fait l'objet d'entretiens, tout comme la transition entre l'hôtel-Dieu et le nouvel hôpital¹¹. Ainsi, ces questionnaires permettent à la fois de retracer un parcours personnel et un environnement local.

Après la collecte et le classement : comment valoriser ?

- 35 Un fonds d'archives n'a de sens que s'il est vu et exploité. Celui-ci est évidemment en premier lieu consulté dans la salle de lecture des archives municipales par des chercheurs qui travaillent sur l'histoire des hôpitaux, l'histoire religieuse, l'histoire des femmes, l'histoire sociale ou l'histoire de la médecine. Les généalogistes se sont également félicités de l'ouverture des archives des sœurs, en particulier ceux qui avaient une religieuse dans leur famille ou les descendants d'orphelins de l'hospice de la Charité qui ont pu avoir accès à leurs dossiers.
- 36 Le fonds a également permis d'établir des contacts avec des associations et des institutions en charge du patrimoine hospitalier comme à Villefranche-sur-Saône, où le service des archives de Beaune a prêté des documents pour une exposition retraçant l'histoire de l'hôpital et de sa communauté hospitalière.
- 37 Si les archivistes et les sœurs se réjouissaient bien sûr de cette première forme de valorisation, il est apparu nécessaire de faire davantage afin que les Beaunois se rendent compte de la richesse des documents conservés et de leur importance pour l'histoire de la ville. Une valorisation à plus grande échelle a été également l'occasion pour les archivistes de sensibiliser les organismes publics et privés et les particuliers à la conservation de leurs propres archives, toutes intéressantes pour l'histoire locale et nationale.
- 38 Des opérations de communication ont fait connaître l'existence du fonds d'archives ainsi que le travail mené autour de la campagne de recueils de témoignages. Un communiqué de presse a été rédigé, complété par une photographie de groupe prise lors de la rencontre du 30 août 2012 avec le quotidien local *Le Bien Public*.
- 39 Les archives municipales organisent également chaque année une cérémonie des bienfaiteurs et donateurs présidée par le député-maire et l'adjointe à la Culture. Cette manifestation présente au public les dons et dépôts reçus dans l'année ainsi que les opérations de mécénat destinées à la restauration de documents. En 2012, elle a ainsi permis de présenter le dépôt des archives des sœurs hospitalières devant une centaine d'auditeurs.
- 40 Une autre manifestation d'envergure a eu lieu au cinéma de Beaune grâce à la coopération de Cap Cinéma, l'association Ciné Clap, les sœurs hospitalières et les archives municipales. Deux séances de projection commentée d'images d'archives ont ainsi été programmées : l'une dans l'après-midi a réuni les personnes âgées de toutes les maisons de retraite de la ville, et l'autre en soirée pour un public plus jeune. À la grande satisfaction des partenaires, plus de 300 personnes ont assisté aux séances (**fig. 5**) au cours desquelles Yvette Darcy, archiviste, a présenté son service et ses différentes missions, retracé l'histoire de la communauté hospitalière et montré les pièces remarquables du fonds d'archives ; ses interventions ont été complétées par sœur Duchini.

Figure 5



Projection et conférence « Servantes des Pauvres » au Cap Cinéma de Beaune, 10 mars 2013.

© Archives municipales de Beaune.

- 41 Deux autres séances ont eu lieu à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or), qui avait accueilli une communauté issue de Beaune pour administrer son propre hospice. La séance publique a attiré une centaine de personnes et celle organisée à la maison de retraite a fait le plein des résidents. Par la suite, ces interventions ont permis de compléter le fonds grâce à la numérisation de photographies conservées par des particuliers de Nuits-Saint-Georges.
- 42 D'autres interventions sont à l'étude dans des villes qui conservent un hospice comme Seurre (Côte-d'Or) ou Chagny (Saône-et-Loire) et qui souhaitent ainsi mettre en valeur l'histoire de leur hôpital aujourd'hui totalement ou partiellement désaffecté ou encore transformé à la suite de l'évolution des normes et des pratiques médicales.
- 43 Autres formes de médiation, les archives municipales postent des informations sur ce fonds sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter ainsi que sur leur blog¹². Ces publications sur les réseaux sociaux sont l'occasion pour le public de réagir et parfois d'enrichir les connaissances sur le fonds en proposant par exemple l'identification d'un personnage ou d'un lieu sur une image mais aussi en précisant les techniques ou les pratiques utilisées notamment en matière médicale. Des pièces du fonds sont également présentées au public lors des Journées du patrimoine.
- 44 Par l'intermédiaire de ce fonds atypique, les fonds des communautés religieuses postérieures à la Révolution étant très peu déposés dans les institutions publiques, plus habituées aux versements administratifs, les archivistes de Beaune ont pu réaliser leurs missions principales dans des conditions idéales. La collecte des documents s'est déroulée au mieux, les archives des sœurs hospitalières ayant été conservées dans de bonnes conditions. Le tri et le classement ont pu bénéficier des éclairages de sœur Duchini qui

maîtrise parfaitement l'histoire de la communauté et la complexité des rouages administratifs de l'Église. La conservation des archives ne pose pas non plus de problème puisque tout était en bon état ; seuls deux documents de grand format – des diplômes remis aux religieuses lors d'événements particuliers – ont fait l'objet d'une mise à plat et d'une restauration pour combler les lacunes et réduire les déchirures qui les avaient fragilisés. Enfin, la communication et la valorisation de ce fonds ont été à la fois l'aboutissement naturel de la chaîne du traitement archivistique et une véritable récompense pour les participants après deux ans de collecte et de tri.

- 45 Restituer leur histoire commune aux religieuses et aux Beaunois était l'ultime étape de cette aventure. Ce fonds est désormais, selon les souhaits de la communauté, largement mis à disposition du public et il est l'un des plus consultés des archives municipales de Beaune.

NOTES

1. - Sur l'histoire de l'hôtel-Dieu de Beaune, voir en particulier BAVARD, Étienne. *L'Hôtel-Dieu de Beaune (1443-1880)*. Beaune : Société d'histoire et d'archéologie de Beaune/Batault-Morot, 1881 ; CHEVAILLIER, Georges. *Du quinquina à la cortisone. L'Hôtel-Dieu de Beaune, 1871-1971*. Beaune : Centre beaunois d'études historiques, 1994 ; CHEVAILLIER, Georges. *Histoire des religieuses hospitalières de Beaune*. Beaune : Centre beaunois d'études historiques, 2006 ; BERTHIER, Marie-Thérèse et SWEENEY, John-Thomas. *Histoire des Hospices de Beaune, vins, domaines et donateurs*. Paris : Guy Trédaniel, 2012.
2. - À ce sujet, voir archives municipales de Beaune (AM Beaune), 84 Z 2, histoire de la règle de vie des sœurs hospitalières de Beaune par sœur Jacquemin qui évoque la règle de Valenciennes, elle-même copiée sur la règle de Saint-Omer. Cette règle, trop proche des coutumes monastiques, n'est pas adaptée au service continu des malades. Sur le sujet voir aussi BAVARD, Étienne. *Op. cit.*
3. - *Ibid.*, et sœur JACQUEMIN. Histoire de la règle de vie des sœurs hospitalières de Beaune, note manuscrite conservée aux AM de Beaune, [seconde moitié du XX^e siècle] (84 Z 2).
4. - Sur les religieuses de Sainte-Marthe, voir CHEVAILLIER, Georges. *Histoire des religieuses hospitalières de Beaune, des origines au XX^e siècle*. Beaune : Centre beaunois d'études historiques, 2006.
5. - Pour désigner la fin d'activité professionnelle des religieuses, on parle généralement de « reposance » plutôt que de « retraite », en raison de l'association de ce dernier terme à une dimension spirituelle. Toutefois, pour les sœurs hospitalières ayant bénéficié d'un contrat de travail salarié au cours de leur carrière, il est possible d'employer le terme « retraite ».
6. - Cet hospice étant entré sous une administration commune dépendant de l'hôtel-Dieu à partir de la Révolution, ses archives ont donc été intégrées au fonds des Hospices de Beaune.
7. - Voir sur le site : http://www.beaune.fr/IMG/pdf/84z_soeurs_hospitalieres.pdf.
8. - Il est évidemment impossible de détailler ici un instrument de recherches de 700 pages, nous invitons donc les lecteurs à consulter ce document en ligne : voir http://www.beaune.fr/IMG/pdf/84z_soeurs_hospitalieres.pdf [consulté le 19/10/2016].
9. - Carmélite née et morte à Beaune (1619-1648).
10. - DESCAMPS, Florence. *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*. Paris : Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2001. 2

° éd., 2011, disponible en ligne : <http://books.openedition.org/igpde/104> [consulté le 19/10/2016].

11. - En 1971, Beaune a été dotée d'un hôpital-pilote moderne ; l'hôtel-Dieu a été alors désaffecté, transformé en musée et ouvert aux visites.

12. - Voir le site : <https://archivesbeaune.wordpress.com/> [consulté le 19/10/2016].

RÉSUMÉS

La collecte d'un fonds privé est toujours un moment particulier pour un service public d'archives. Cette action fait l'objet d'un échange avec un donateur ou un déposant qui confie ses documents à une institution et lui apporte donc sa confiance pour leur gestion. Quelle est alors la relation que doivent entretenir les deux parties ? L'exemple du fonds des sœurs hospitalières de Beaune est caractéristique de l'importance des relations entre les deux parties et questionne le métier d'archiviste. Collecter un fonds privé : pour quoi faire ? Au-delà de la simple sauvegarde d'une partie de l'histoire d'une commune par des actions de classement et des procédés de conservation des documents, il s'agit aussi de savoir valoriser ces archives afin qu'elles soient accessibles au plus grand nombre et que chacun connaisse l'existence d'un tel corpus documentaire dont l'intérêt historique dépasse les frontières de la simple ville de Beaune. Plusieurs pistes s'offrent aux archivistes : de la communication des documents en salle de lecture aux séances de projection cinématographique en passant par la diffusion sur internet, de nombreuses possibilités ont vu le jour. L'archiviste peut également être lui-même acteur de l'enrichissement du fonds grâce à une collecte complémentaire passant par la constitution d'un corpus d'entretiens avec les religieuses de Beaune encore présentes. Ainsi, l'archiviste n'est plus seulement le passeur, celui qui transmet les documents, mais il est aussi celui qui les promeut et les rend visibles aux yeux du grand public.

For a public archive service, the collection of a private archival collection is always a delicate question. It is based on an exchange with the donor of the collection who, in handing over the archives to an institution, manifests his or her confidence in that institution for the proper management of the documents. What then is the relationship between the two parties? The example here of the archives of the Beaune 'soeurs hospitalières', the nursing sisters, is characteristic of the importance of the relationship between the donor and the receiving institution and raises questions about the archivist's profession. What is the point in recovering a private archive collection? Beyond the normal tasks of saving part of the history of a commune by ordering and taking material care of the documents, it is also necessary to interpret them and make them available to as many people as possible, to diffuse information about a collection of papers of historical significance that goes beyond the scale of the small town of Beaune. Several possibilities are available to the archivist: communicating the documents to researchers in the archive reading room, organising film projections, putting the papers on line... The archivist can also play a part in making the collection even richer, for example by recording the oral memories of the nursing sisters still present at Beaune. In this way, the archivist is not only a transmitter of information, he or she is also a promoter of the information, making it visible to the general public.

INDEX

Mots-clés : Beaune, hôtel-Dieu, Nicolas Rolin, Guigone de Salins, sœurs hospitalières, fonds d'archive, archives orales

Keywords : Beaune, Hôtel-Dieu, Nicolas Rolin, Guigone de Salins, nursing sisters, archive collection, oral archives

AUTEUR

SONIA DOLLINGER

Directrice du Patrimoine culturel et des Archives, ville de Beaune sonia.dollinger@mairie-beaune.fr